



Réunion d'ouverture du CD 05 FFPJP

Vendredi 27 Janvier 2023

1.Allocution du Président.

« Bonjour et bienvenue à tous pour cette nouvelle année qui débute, Suzy ne peut être présente pour cause d'obligations professionnelles étant donné que nous faisons la réunion un vendredi. Malheureusement c'est le seul moment disponible au niveau de notre planning, car comme vous le savez vivons une période personnelle difficile, qui nous a par ailleurs fait prendre du retard sur le compte-rendu du Congrès Départemental que nous devons vous faire approuver aujourd'hui. Il est tapé mais pas encore mis en forme donc on reportera si vous êtes d'accord l'approbation de celui-ci qui vous sera envoyé prochainement par mail. Je tenais avant de commencer notre réunion de travail, demander à Patrick comment il se sent ?

2.Démission Bastien DUJARDIN. Cf Annexe (11/12/2022)

« Nous sommes maintenant un Comité Directeur composé de 11 personnes dont le médecin, puisque Bastien a présenté sa démission le jour de notre Assemblée Générale, je comprends qu'il ait souhaité s'arrêter car il avait des problèmes de temps qui empiètent dans sa vie personnelle. C'est dommage d'avoir choisi la date de l'Assemblée Générale pour nous quitter car nous n'avons pas pu prévoir d'élections complémentaires pour combler cette place vide en cette saison qui se promet d'être riche en activité. Nous n'organiserons pas non plus d'assemblée générale extraordinaire pour pallier à ce manque. Ce qui veut dire que cette année nous travaillerons à 10 même si je vais vous proposer plus tard la cooptation de Mme BEHLIA Audrey, qui ne sera pas élue pour le moment. Sa cooptation lui permettrait de nous aider dans certaines tâches. Audrey a été la seule personne à se présenter à la place vacante du Comité Régionale Provence Alpes Côte d'Azur pour le Département des Hautes-Alpes afin de compléter les postes vacants au sein de notre région.

3.Approbation compte-rendu réunion Congrès Départemental du 11 décembre 2022.

Reportée à la prochaine réunion

4.Approbation du compte rendu de la réunion d'Automne du 7 Octobre 2022

Approuvé à l'unanimité

5.Point Licences 2023

200 licences de plus que l'an passé à la même période.

782 Licences, dont **56 créations**.

C'est une belle progression qui fait ressentir la volonté de nos licenciés de pratiquer la pétanque, malgré la traversée de courants tumultueux que nous imposent la FFPJP.

Pascal et Georges ont intégré la commission licence pour venir en aide à Patrick en raison de l'affluence des demandes. Ces nouveaux membres s'occuperont des mutations internes et externes avant que Patrick fasse un dernier contrôle avant de les valider définitivement.

Les permanences du Comité se feront désormais le mardi : 9h-12h et le jeudi : 9h-12h.

- Un point sur le protocole d'obtention de la licence et de l'affiliation des clubs a été fait par les membres de la commission aux membres présents ce jour.
- La commission licence prévoit d'établir un document pour les présidents des clubs avec les informations nécessaires à la prise de Licence.
- Une réunion des présidents sera envisagée afin de présenter les formalités administratives et de dégrossir l'AG de fin d'année le matin du Congrès Départemental.

6.Comptabilité.

Les demandes de subventions seront lancées prochainement par le département, le CDOS nous enverra le lien prochainement pour faire celle-ci, Marie-France a assisté à une formation pour la saisie de la subvention en ligne.

Les plus grosses dépenses sont celles des Championnats de France 2023 qui sont très éloigné de notre territoire, ce qui rend le budget 2023 très serré.

Depuis début Janvier, notre président procède aux réservations des réservations hôtelières sauf celles de Soustons, Quimper et Douais qui remplace de Vaux-en-Velin pour l'organisation du Triplette Mixte augmentant pour le coup nos frais de déplacement, pour rappel notre comité a obtenu 2 équipes à ce Championnat.

Les inscriptions à la Coupe de France des Clubs Pétanque et Jeu-Provençale sont passées au tarif de la fédération à 20€

La proposition de récupérer nous-même l'euro des jeunes au fil des éliminatoires nous est arrivée, le comité refuse cette proposition et facturera cet euro aux clubs en fin d'année comme l'an passé.

7.Compte-rendu Congrès National + AG Saos Promo Pétanque 2022

La FFPJP a modifié la formule du congrès, le 1^{er} jour a été organisé des ateliers à thème mais sur des thématiques qu'ils avaient choisi eux même, sur les années futures les thèmes seront plus personnalisés en fonction des demandes.

Le matin même s'est déroulé l'AG de la SAOS il a été question d'absorber, contre la volonté de sa présidente, la dette de la FFPJP liée à la perte d'un procès qui restait en attente de jugement depuis 2013, et de la mettre éventuellement en sommeil de façon à ne pas payer des taxes ou frais supplémentaires en raison du statut administratif de l'entreprise qui diverge du statut de la FFPJP.

Pour rappel, ce procès comprenait la société d'évènementiel Duvary, avec qui la FFPJP avait un contrat. La FFPJP s'est tournée vers une autre société malgré cet engagement ce qui a provoqué cette procédure dont le manque à gagner de la société a été jugé à 700 000€ sans justificatifs par les tribunaux. Ce qui peut laisser penser que la dette serait plus importante si les pièces venaient à être fournies.

La Fédération doit maintenant rembourser à la société.

La FFPJP, après vote de l'assemblée, fera appel de cette décision, et a budgétisé une somme plus importante dans le cas où la peine serait alourdie.

En tant qu'actionnaire nous nous y sommes opposés étant donné c'était une erreur de la FFPJP et non de la SAOS, mais comme la FFPJP est actionnaire de plus de 50% des parts le vote s'est finalisé par l'absorption de la dette par la SAOS.

Suite à ce résultat, la présidente de la SAOS, Lucette Coste, a donné sa démission en énonçant le fait qu'elle avait développé cette société et qu'au final on dilapide le fruit du travail fournit de plusieurs années.

Lors de l'AG de la FFPJP, le vote de la vente du siège actuel a été effectué lors de l'AG pour un montant de 700 000€, valeur estimée ce jour mais qui peut fluctuer en fonction de quand la FFPJP procédera à la vente, qui seront réinvesti dans le nouveau siège/CNE dont la localité a été acceptée par l'assemblée.

Il nous a été proposé Valence, accessible en TGV, et Chomerac avec un tableau comparatif des aides.

Le dossier pour Valence restait en attente du montant des subventions, et dans l'état actuel Chomerac était prévu à 2 millions de moins, mais la FFPJP à procéder au vote, malgré le manque de certaines informations, c'est donc Chomerac (07) qui à été désigné comme lieux du prochain Siège de la FFPJP.

La FFPJP nous a certifié ne pas augmenter les licences mais en contrepartie elle ne donnera plus les aides aux championnats de France aux comités départementaux ce qui va entraîner une difficulté pour les budgets prévisionnels déjà serré par la conjoncture actuelle...

Les inscriptions aux coupes de France des Clubs passent de 10 à 20€ pour aider au remboursement de la dette.

8.Résultats du vote du Tarif des frais de participation des éliminatoires 2023 suite AG.

Sur 53 voix du collège électoral, 45 voix sont POUR la proposition du comité d'augmenter de 1€ les frais d'inscriptions aux éliminatoires pour payer l'arbitrage, 8 Voix ne se sont pas exprimées

Approuvé à la majorité

9. Concours annexes Championnats Départementaux 2023.

Guillaume en sa qualité de secrétaire générale a pris l'initiative de contacter les présidents des clubs organisateurs pour mettre en place des concours départementaux les dimanches en parallèle des éliminatoires permettant de garder ainsi du monde sur le site en créant une activité en direction de nos licenciés, qui se verront attribuer des points de classement officiels.

Sur l'année 2022 seuls les éliminatoires et les concours du comité ont été comptabilisés.

Ces concours pendant les éliminatoires serviront également de formation à l'outil informatique sur place pour les membres des clubs organisateurs qui souhaiteront y participer.

Les concours départementaux qui seront organisés sont :

Date	Lieux	Formule	Dotation
Dimanche 26 Mars 14h	Gap	Triplettes Mixte Pétanque A+B	200€ + Mises
Dimanche 2 Avril 14h	Gap	Doublettes Formées Pétanque A+B	200€ + Mises
Dimanche 09 Avril 9h30	Laragne	Doublettes Formées Jeu-Provençal 3 parties	200€ + Mises
Jeudi 20 Avril 10h	Embrun (CD05)	Triplettes Vétéran Pétanque A+B	150€ + Mises
Dimanche 23 Avril 14h	Embrun (CD05)	Doublettes Féminin Pétanque A+B	150€ + Mises
Dimanche 23 Avril 14h	Embrun (CD05)	Concours Jeune	A définir
Dimanche 30 Avril 10h	Briançon	Triplettes Formées Pétanque A+B	200€ + Mises
Dimanche 7 Mai 14h	Serres	Doublettes Formées Pétanque A+B	150€ + Mises
Dimanche 14 Mai 14h	Serres	Triplettes Formées Pétanque A+B	150€ + Mises

10. Refonte de Commissions au sein du Comité Directeur

Commission Coupe de France des Clubs :

Anciennement responsable : Mr Dujardin et Mr Ghigonetto,
la commission sera désormais composée de : Claudine Ghigonetto, responsable, et Claude Ghigonetto, adjoint.

Commission Achats :

Anciennement responsable Cyril Combe et Adjointe Marie-France Istria, cette commission est reconduite.

Commission Tirage au Sort / Championnats / Graphiqueurs :

Anciennement responsable Claudine Ghigonetto et adjoint Guillaume Carpentier, s'ajoute à cette effectif Georges Charrière et Cyril Combe.

Commission Féminine :

Anciennement responsable Suzy Devezeaud et adjointe Marie-France Istria,, nos deux féminines deviennent Co-responsable.

Commission Discipline :

Georges Charrière reste président de cette commission.

Commission Médicale :

Anciennement responsable Dr Richand-Baulier et Guillaume Carpentier Adjoint, cette commission reste inchangée.

Commission Arbitrage :

Anciennement responsable Patrick Dastrevigne et Adjoint Pascal Amiot, cette commission proposera d'intégrer Mr Paoli, Arbitre National.

Commission Jeune :

Anciennement Responsable Eric Faure-Vincent et adjoint Patrick Dastrevigne seront probablement rejoint par Roger Bosco, licencié muté dans le département diplômé d'état.

Commission Communication :

Anciennement Responsable Cyril Combe et adjointe Suzy Devezeaud, cette commission sera composée de Cyril Combe en tant que responsable et Guillaume Carpentier et Audrey Belhia en tant qu'adjoints

Commission Informatique :

Anciennement responsable Guillaume Carpentier et adjoint Cyril Combe, cette commission ne subit aucune transformation.

Commission Licences :

Anciennement Responsable Patrick Dastrevigne et adjoint Bastien Dujardin, Patrick Dastrevigne reste responsable de la commission et Georges Charriere et Pascal Amiot adjoints

Commission Calendrier :

Anciennement Cyril Combe responsable et Georges Charriere Adjoint, cette commission reste inchangée.

11.Compétitions à fixer (*Trophée femmes/enfants, Mêlée, Trophée intergénérationnel*)

Cette année le comité directeur reconduit les concours initiés l'an passé.

Le 5 Mars sera organisé un trophée femmes/enfants formule identique à l'an passé 3 parties + 4 ateliers.

Le 19 Mars sera organisé un concours A+B à la mêlée.

12. Concours Nationaux et Régionaux dans les Hautes-Alpes en 2023.

Gap :

- Refusé dans un premier temps par la FFPJP et par le CR Provence Alpes Côte d'Azur. Après appel à la FFPJP, le national a de nouveau été refusé.

Après contestations générales des organisateurs de compétitions sur la suppression de nombreux concours nationaux, la FFPJP, le lendemain de Noël, a décidé de faire machine arrière et d'autoriser les concours inscrits hors délai et de placer sous surveillance les nationaux dont la réglementation n'avait pas été respectée comme GAP.

Laragne : 2 Nationaux inscrits, 1 Pétanque et 1 Jeu-Provençal, et 1 régional Jeu-Provençal en attente de validation.

13. Championnat Départemental des Clubs par Equipes 2023 (Bilan des inscrits, réunion des membres pour l'organisation 2023)

CDC Open : 14 équipes inscrites
CDC Féminin : 12 équipes inscrites
CDC Vétéran : 10 équipes inscrites
CDC Jeu-Provençal : 8 équipes inscrites

Reste à faire le tirage dans une date proche, fixer les dates limites des rencontres, et les regroupements pour les parties finales. Une demande de liste des joueurs inscrits a été envoyée aux clubs ayant 2 équipes dans une même catégorie, afin de ne pas pouvoir interchanger les joueurs ou de constituer les équipes en fonction du tirage. La date butoir de réception de ces listes a été fixée au Jeudi 9 Février 2023, tous les clubs qui n'auront pas fait parvenir les listes en question se verront supprimer une équipe. Pour rappel, cette liste peut être constituée de 6 licenciés minimum et peut être alimentée sans maximum par tous licenciés du club ne participant pas déjà à cette compétition dans l'autre équipe de son club.

14. Coupe de France Pétanque et Jeu-Provençal 2023-2024 (Inscrits)

Coupe de France des Clubs Jeu-Provençal : Participeront : le C.B. Pelleautier , le club RMillon, et le club de Briançon SC.

Coupe de France des Clubs Pétanque : Les inscriptions n'étant pas closes nous ferons un point lors de la prochaine réunion.

15. Proposition Cooptation Audrey BELHIA saison 2023

Approuvé par le comité directeur à l'unanimité

16. Assemblée Générale du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur FFPJP 2023. (Elections complémentaires)

L'AG se déroulera le 4 Février à Pierrefeu du Var à 14h30. Audrey Behlia sera la seule candidate au siège à pourvoir au sein du CR pour le CD05.

17. Championnat de France Doublettes Jeu-Provençal 2023 à Briançon

La réservation des hôtels est en train d'être élaborée, les subventions vont être demandées.

18. Questions Diverses

M-F : Mme Coste n'a toujours pas remboursé les cartes cadeaux destinées aux Odalyades 2022, est ce que c'est normal ?

R : Depuis la démission de Sybille Laugier et Céline Paulin du CR Provence, les opérations sont ralenties, la nouvelle venue, Cynthia Cantiguet, remplaçante de Sybille au poste de CTFR, absorbe la totalité des deux postes ce qui explique ces ralentissements. Ces opérations devraient être réalisées sous peu.

Guillaume Carpentier-Combe
Secrétaire Général CD 05 FFPJP

Cyril Combe
Président CD05

